

devons encourager les sorties de capitaux pour financer des opérations de prospection dans d'autres parties du monde. J'attends avec impatience le débat sur cette importante question lorsque la Chambre sera saisie des réformes fiscales car je la considère comme cruciale pour l'avenir de l'industrie pétrolière canadienne. Je ne pense pas devoir répondre à cette question maintenant, monsieur l'Orateur, car j'estime que cela ne serait guère opportun.

Enfin, si aucun acheteur canadien n'est prêt à faire d'offre à peu près aussi avantageuse à M. Brown et à Rabsco, la décision du gouvernement ne saurait être connue ce soir. Nous n'avons pas encore décidé ce que nous ferons si ma confiance dans le succès probable des négociations se révèle mal placée. Nous devons vraisemblablement agir.

Ce débat a été des plus utiles pour le gouvernement à cet égard. Il lui a révélé—et c'est la fonction même du Parlement—la volonté de la Chambre, et partant celle du pays. Que je sache, aucun débat n'a été plus utile que celui de ce soir. Je le répète: à mon avis, on a procédé jusqu'ici comme on le devait. Je suis convaincu que l'affaire sera couronnée de succès. Sinon, des mesures plus sévères s'imposeront vraisemblablement. Je ne le souhaite pas, et je ne le prévois pas.

J'ai tenté de mon mieux de révéler à la Chambre tout ce que je pouvais lui dévoiler sans trahir la confiance qu'on m'avait faite. Que les députés m'excusent s'ils estiment que je suis intervenu un peu tard. Encore une fois, j'ai cru devoir les laisser parler et les écouter.

Une voix: Vous nous auriez fait gagner du temps.

L'hon. M. Greene: Si c'est le cas, alors une prochaine fois je parlerai d'abord et j'écouterai ensuite, mais je puis vous assurer que je ne l'ai pas fait par mépris de la Chambre. Je remercie les députés de leur patience envers moi à une heure aussi tardive.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Dans son indulgence, la Chambre me permettrait-elle de poser une question au ministre?

M. l'Orateur suppléant: La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

L'hon. Greene: Si je puis y répondre, je le ferai.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, le ministre a eu une attitude assez raisonnable ce soir, et l'explication plus détaillée qu'il a fournie aurait pu nous permettre de gagner du temps s'il l'avait donnée plus tôt. Dans ses remarques, il a indiqué le dilemme qui nous confronte en général pour ce qui est de la propriété étrangère; tout simplement, nombre d'entreprises canadiennes représentent plus pour des sociétés étrangères à cause de la nature de leur exploitation, et dans certains cas, à cause de la législation fiscale à l'étranger. Mais je veux demander au ministre s'il n'est pas injuste lorsqu'il tente de concilier les intérêts privés et les intérêts publics?

Personne ne veut léser un propriétaire privé, et je suis certain que M. Brown s'est conduit en bon Canadien et qu'il mérite toute la considération possible. Mais n'est-il pas injuste de laisser les affaires dans cet état sans

[L'hon. M. Greene.]

établir de politique en matière de contrôle étranger? Nul ne semble connaître les règles du jeu. Voilà pourquoi nous nous trouvons dans cette galère. Le ministre a-t-il des vues là-dessus? Peut-il dire ce qu'il a l'intention de faire à ce sujet de sorte que nous puissions éviter ce genre de collision à la dernière minute, soit avec M. Brown dans le domaine du pétrole, soit avec M. Roman dans celui de l'uranium?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, cette question est très valable et critique peut-être à juste titre les décisions prises par le gouvernement à ce jour. Ce ne sont pas des questions de politique faciles. Comme sait le député, un de mes collègues effectue actuellement une étude approfondie qui servira de base à la politique du gouvernement ou du Parlement—j'ignore lequel des deux. En attendant, mon honorable ami se rendra compte de mon dilemme personnel. Il n'existe encore aucune politique claire et manifeste en ce domaine. Quand nous débattons cette question et que nous tenterons d'élaborer une politique, les députés verront que ce n'est pas un sujet facile. Notre pays a besoin de capitaux étrangers. Nous en convenons tous, je pense. Il nous faut traiter ces capitaux étrangers honnêtement et équitablement pour leur permettre de faire des bénéfices raisonnables, sinon ils ne viendront pas ici. Comment y parviendrions-nous tout en raffermissant l'emprise canadienne? Voilà le défi que nous devons relever. Il n'existe aucune politique globale en ce domaine et chaque cas doit, pour le moment, être traité séparément et au fur et à mesure qu'il se présente. J'ai la responsabilité—et, si j'ai bien interprété les discours prononcés ici ce soir je m'en suis acquitté à la satisfaction de la Chambre—de veiller à ce que les sociétés actuellement canadiennes le demeurent en attendant que nous ayons décidé d'une politique d'ensemble à l'égard de la mainmise étrangère.

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, le ministre me permettrait-il de lui poser une question avant de reprendre son siège? Je voulais lui dire ma joie à l'annonce que les négociations dont il nous a parlé ont été aussi fructueuses. Je me permets de lui signaler que même s'il a suggéré la réponse à demi-mot à plusieurs reprises, il n'a pas encore répondu clairement à une question d'une grande importance. Et c'est cette absence de réponse qui a suscité le malaise à la Chambre quant à l'avenir de la Home Oil. Voici ce que nous voudrions savoir: le ministre peut-il nous assurer, quel que soit le résultat des négociations où il s'est engagé, que la Home Oil restera une compagnie canadienne, d'appartenance canadienne et sous la régie de Canadiens?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, comme j'ai tenté de le dire à la fin de mes remarques, au cas où les négociations, que j'envisage avec optimisme, n'aboutiraient pas, le gouvernement décidera des mesures à prendre à ce moment-là. Naturellement, je ne puis garantir le succès des négociations, mais j'espère que nous réussirons et je ne crois pas que nous devions chercher à voir plus loin. Je ne suis nullement autorisé à faire part à la Chambre de la ligne de conduite du gouvernement au cas où les négociations, que je considère avec espoir actuellement, ne seraient pas fructueuses.